

Demande de nomination d'un instituteur.

Numéro d'inventaire : 1979.36520

Auteur(s) : Gautier

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1835 (vers)

Inscriptions :

- ex-libris : Au verso, à l'emplacement visible après pliage: "Broquet".

Description : Feuillet double de papier vergé, avec un 3è feuillet collé au second verso. Papier bruni et sali, bords très dégradés. Traces de pliure. Des déchirures. Pages réglées. Ecriture manuscrite à l'encre noire, pâlie. Un timbre à l'encre p. 3. Au verso, inscriptions au crayon.

Mesures : hauteur : 357 mm ; largeur : 225 mm

Notes : Lettre rédigée par le curé, le maire, le conseil municipal et des habitants de la commune de Louvilliers-en-Drouais, dans l'Eure-et-Loir, adressée à l'évêque de Chartres. Les signataires demandent la nomination au poste d'instituteur de Charles Honoré Broquet. La lettre fait état des certificats de bonne conduite et de bon travail obtenus dans les communes où l'instituteur a été précédemment en poste, notamment celle de Senantes. Bien qu'il ait "répondu passablement" à l'examen, cet instituteur n'a pas reçu son certificat de capacité, bien que le maire de la commune voisine de Nogent-le-Roi l'ait demandé à l'inspecteur. Il lui a donc délivré un certificat le 18 octobre 1826, et il exercé dans la commune pendant 18 mois. A son tour, la commune de Senantes, où il a exercé depuis le 16 mai 1828, a certifié de ses capacités et sa bonne conduite, et indique qu'il n'a dû quitter son poste que par manque d'élèves. Paraphes des signataires. Timbre de la mairie de Louvilliers-en-Drouais.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Diplômes professionnels

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Louvilliers-en-Drouais

Nom du département : Eure-et-Loir

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 4 p.

Objets associés : 2000.01916

Lieux : Eure-et-Loir, Louvilliers-en-Drouais

13
13
Grandeur
Monsieur l'Evêque de Chartres
Monsieur
Nous curé desservant de Vert & par intérim
de Souffrière en Protais, et maire membre du Conseil
Municipal Conseil de fabrique, et habitants de cette Commune
Souffigné.
Certifions que le Sieur Broquet Charles, Honoré, s'est
présenté devant nous muni de bons certificats, à lui délivrés
de la part de monsieur l'Evêque de Chartres, curé de Saint Lucien
et desservant par intérim la paroisse de Senantes, qui
atteste sa bonne conduite et aussi qu'il instruit les enfants
d'une manière satisfaisante, et que la seule cause qui
l'oblige de quitter Senantes est le défaut d'évêque et il
certifie de plus qu'il a rempli son devoir à l'égard de la
Religion en assistant à la Prédication à l'office divin
son devoir pastoral et qu'il a représenté devant lui muni de bons
certificats tant de M. l'abbé curé de Montigny, qui atteste
sa bonne conduite vie & mœurs, et de monsieur
Hubert curé de Nogent le roi, Président du Comité Cantonal
qui atteste sa capacité pour les petites écoles,
et il est conçu en ces termes j'eff Souffigné curé de
Nogent le roi certifie que l'abbé Broquet Charles
Honoré natif de Montigny, a exercé les fonctions
d'instituteur dans la paroisse de Senantes.

